

MAIRIE DE FONTAINE LE PUIITS

----- COMPTE RENDU SOMMAIRE DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 1^{er} juillet 2011

Le Conseil Municipal s'est réuni en séance ordinaire le vendredi 1^{er} juillet 2011, sous la présidence de Monsieur Marin SOLLIER, Maire.

Présents : Marin SOLLIER, Bernard CHATELLET, Bernard RISTAT, Jean Luc BERTAMELLE, Maryse CHAVOUTIER, Serge CHAVOUTIER, Jean Marc COLOMBAN, Laurence LEMOINE, Alain CULLET, Olivier CULLET, Hubert FRATICELLI

- LE CONSEIL MUNICIPAL :

- Approuve le compte rendu de la séance précédente et signe le registre des délibérations du Conseil Municipal.

- **Point sur les Travaux 2011** :

- Abords du four au centre du village : les travaux sont terminés. Demande s'il est possible de reprendre la 1^{ère} marche qui, en suivant la déclivité de la route, est très haute d'un coté. L'enrobé atténuera sans doute cet inconfort.
- Enrobé autour du bassin : les travaux sont en cours.
- Aménagement cimetièrre : examine l'étude réalisée pour la demande de subvention. Le projet définitif devra être affiné.
- Décharge La Chentraz : l'un des propriétaires concernés par la vente de son terrain souhaite un échange avec un autre terrain près de la route et du village.
- Mur d'épaulement : les travaux sont en cours. Ils ont été interrompus cette semaine car l'Entreprise a eu une urgence en dehors mais ils reprendront la semaine 27. Demande que les marches soient en pierre comme le mur.
- Réfection d'un bureau de la Mairie : la réfection du sol, des murs, du plafond et l'isolation du placard sont réalisés.
- Travaux de voirie : les travaux sont en cours. Ils ont débuté par la réfection des escaliers dans une ruelle.

- **Syndicats intercommunaux** :

- Communauté de Communes Cœur de Tarentaise :
 - Carte des couloirs biologiques : apprend qu'une rencontre aura lieu à la Maison de Coopération Intercommunale à Moutiers le 19 juillet 2011 de 14 h 30 à 15 h pour communiquer les remarques émises lors du dernier conseil municipal, à savoir que la zone doit s'arrêter au dessous de la route départementale 117.
 - Extension de la Communauté de Communes Cœur de Tarentaise à 19 : les Communes membres et la CCCT doivent se prononcer sur le projet de schéma départemental de coopération intercommunale que leur a adressé Monsieur le Préfet, dans un délai de trois mois, soit jusqu'au 6 août 2011. Après avoir pris connaissance de ce projet et après débat, approuve l'extension ou la fusion de la Communauté de Communes Cœur de Tarentaise aux onze communes de : Saint Martin de Belleville, Les Allues, bozel, Brides les Bains, Champagny en Vanoise, Feissons sur Salins, Montagny, La Perrière, Le Planay, Pralognan la Vanoise, Saint Bon Courchevel. Demande que la création se fasse avant les échéances électorales municipales et communautaires de 2014, une répartition des sièges entre communes se basant sur les populations municipales permanentes et la possibilité du changement de la fiscalité. Propose que les compétences du SIVOM du Canton de Moutiers soient transférées à la CCCT.
- Intérêts communautaires : lorsqu'une Communauté de Communes est créée, elle a deux ans pour définir ses intérêts communautaires. Propose de transférer à la CCCT les sentiers de randonnée

suivants : Chemin de « Champ Cret », Chemin du « Pic Vert », Belvédères des Ravières, du roc de l'Aigle et du Mont Cuchet, l'ancienne route des Encombres à Moutiers

- Syndicat des Eaux : prend connaissance du courrier du Syndicat des Eaux de Moutiers Salins et Communes associées concernant une étude de délégation de la compétence Eau potable. Ne souhaite pas déléguer la compétence de l'Eau potable à ce syndicat.
- SIERSS : prend connaissance du compte rendu de la dernière réunion syndicale (révision des participations communales, transfert de la politique jeunesse au SIERSS, recrutement d'une Directrice, halte garderie transformée en multi accueil, avancement de l'EHPAD d'Aigueblanche, etc...)
- SIVOM : la prochaine réunion syndicale aura lieu le mercredi 6 juillet 2011.
- APTV : prend connaissance du compte rendu de la dernière réunion (approbation compte gestion du Trésorier, demande subvention pour ingénierie touristique, animation OPAH, communication et coordination culturelle, adhésion au Comité National d'Action Sociale pour leurs agents, ouverture d'une ligne de crédit, site Natura 2000, animation zones humides, recrutement d'un chargé de mission pour le soutien à l'offre médicale, etc...)

- **Affaires diverses :**

- Est informé de la réunion d'information qui s'est tenue le lundi 27 juin 2011 à Aigueblanche sur la réforme des taxes d'urbanisme : une Taxe Unique d'Aménagement et une taxe pour sous densité seront en vigueur à compter du 1^{er} mars 2012. Les taxes et participations d'urbanisme actuelles seront supprimées. Fixe la Taxe Unique d'Aménagement à 3 % comme pour la Taxe Locale d'Equipement actuelle.
- Adhère au Groupement des Régies Electriques de Tarentaise (Bozel, Aigueblanche, Morel, Petit Cœur, Fontaine le Puits) pour la partie technique. La participation de chaque régie est un forfait basé sur le nombre d'abonnés. Ceci permettra de bénéficier d'un directeur commun et des agents techniques qui assureront les astreintes. Pour des travaux sur le réseau, ils seront facturés à la demande.
- Est informé sur la vente de la coupe de bois, parcelle G, au prix de 14 034 €.
- Remercie toutes les personnes qui ont participé à la remise en état du four et à la première fournée très réussie, celles qui ont participé à la corvée du village et celles qui ont préparé le repas champêtre annuel.

- La séance est levée à 21 heures 30.

- Fixe la prochaine réunion du conseil municipal au vendredi 16 septembre 2011 à 19 h 30.

Vu par nous, Maire de la Commune de FONTAINE LE PUIITS, pour être affiché le 08 juillet 2011 à la porte de la Mairie, conformément aux prescriptions de l'article 56 de la loi du 5 août 1884.

A FONTAINE LE PUIITS, le 04 juillet 2011.

Le Maire,
Marin SOLLIER